

L'OPA de Veolia sur Suez : un projet avec des conséquences sociales inévitables

Aujourd'hui Veolia compte 171 500 collaborateurs dans le monde et Suez 90 000 dans le monde.

En France, Veolia compte aujourd'hui 51 000 collaborateurs et Suez 29 000.

L'impact de casse sociale, de suppression de poste estimé est d'environ 10 000 emplois dans le Monde. Compte tenu des règles anti-trust en Europe mais aussi dans le Monde, Véolia devrait céder une partie très importante des activités de Suez.

Nous estimons que Véolia devrait céder 75% de la France, soit 75% de 29 000 personnes, donc 21 750 personnes. Il n'est pas absurde de penser que les acheteurs écrèmeront pour des raisons de rentabilité et de ROI, 20% des effectifs soit **4 300 personnes**.

Véolia devrait aussi céder 50% de l'international soit 50% de 60000 personnes donc 30000 personnes. Le même raisonnement s'applique : les acheteurs écremeront 20% de 30000 personnes, donc **6000 emplois**.

Nous arrivons donc à une suppression nette d'emploi de 10 000 personnes.

Impact en France

1/L'impact sera important sur les activités Eau (9000 salariés de Suez Eau)

- **La réduction de 25% en 6 ans des effectifs de Veolia Eau France (passant de 15 000 salariés à 12 000)** constitue une première indication de la politique menée par Véolia et des conséquences que cela pourrait avoir pour Suez Eau, en cas de revente à un acteur type Fonds d'investissement.
- **La cession des activités Eau au fonds d'investissement Méridiam n'offre aucune garantie pour les employés de Suez**
- Les 9 000 salariés de la branche Eau n'auront aucune garantie, après la cession de ces activités au fonds Méridiam (qui ne compte aujourd'hui que 150 salariés...). Les propos tenus par Thierry Déau dans le Parisien ne sont en rien engageants. Les récents engagements en matière d'emplois pris par écrit par Véolia ne s'appliqueraient pas à Meridiam.
- L'exemple récent d'Allego, spécialisée dans les infrastructures de charge pour véhicules électriques, est éclairant. L'entreprise néerlandaise a été rachetée par Meridiam en 2018, avant d'annoncer une restructuration en 2019 et le licenciement de 50% de ses effectifs en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Allemagne en avril 2020.

2/ Les premiers postes de réduction des effectifs toucheront immédiatement les fonctions support et les 750 salariés du siège social parisien de Suez.

3/ les activités de traitement des déchets qui compte 15 000 salariés chez Suez et environ 20 000 salariés chez Veolia sont en compétition frontale. La fusion de ces deux branches entrainera des cessions et/ou des destructions d'emplois qui se chiffreront en milliers de salariés à l'échelon local dans les agences territoriales, les services commerciaux en région, les centres de R&D...

- Qu'advient-il par exemple des 1 600 emplois Suez dans le Rhône, répartis entre les activités d'approvisionnement en eau, de traitement des déchets et de gestion des déchets industriels chimiques dangereux (activités qui devront également être cédées par Veolia) ?

4/ Le bilan social de Veolia au cours de ces dernières années : 4 plans sociaux pour plus de 3 000 suppressions de postes depuis 2014

Dans la branche Eau de Veolia, **4 plans sociaux successifs ont été engagés depuis 2014 pour une suppression totale de 3 000 postes** (effectifs ramenés de 15 000 à 12 000 salariés).

- En mars 2013 : 1 500 suppressions de postes (10% des effectifs de Veolia Eau).
- En décembre 2013 : 700 suppressions de postes.
- En juin 2016 : suppression nette de 377 postes.
- En juin 2017 : suppression nette de 430 postes.

5/L'impact social des récentes fusions acquisitions sur le territoire français illustre le risque que Veolia fait courir aux salariés de Suez alors que dans tous les cas, l'acquéreur avait pris des engagements envers l'État concernant le maintien de l'emploi

La fusion Nokia et d'Alcatel-Lucent :

- Lors du rachat d'Alcatel-Lucent en 2016, Nokia avait pris des engagements en matière d'emploi similaires à ceux mis en avant aujourd'hui par Veolia. Pourtant, en juin 2020, le groupe a annoncé la réduction du tiers des effectifs et la suppression de 1 200 postes en France.

Le rachat d'Alstom par General Electric :

- De même, le rachat de la branche énergie du groupe Alstom par General Electric en 2014 était motivé par la promesse de 1 000 créations d'emplois d'ici fin 2018. En 2019, le groupe américain a annoncé un plan social visant à supprimer 1 050 postes.

La fusion de Lafarge et Holcim :

- Depuis la fusion du groupe Lafarge avec Holcim en 2015, le nouveau groupe a mis en place 4 plans sociaux.